

DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME
Arrondissement de DIEPPE
Canton de NEUFCHATEL-EN-BRAY

COMMUNE DE BOSC-MESNIL

616 Route du Centre - 76680 –
Tél: 02 35.34.50.68 / Fax : 09 70 61 36 67

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vendredi dix-huit décembre à vingt heure et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur François BATTEMENT, Maire de Bosc-Mesnil

Date de convocation 1^{er} décembre 2020

PRESENTS : Mmes et MM. KORMANN Béatrice, TORCHY Nathalie, GRANDIERE Céline, BOUGON

Séverine , François BATTEMENT, Sylvain CAMPAIN, Patrick BOISSAY, LUQUET Lionel, LOUART Alain, FALAISE Laurent,

ABSENTS EXCUSES : Mr Pascal VAN DE STEENE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme KORMANN Béatrice

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Le procès-verbal de la séance du 23 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

DUREE DES AMORTISSEMENTS

N° 18/12/2020 - 01

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une durée d'amortissement doit être décidée pour chaque achat réalisé.

Un défibrillateur pour un montant de 2 575.00 €, proposition sur 5 ans .

Un tracteur tondeuse Kubota pour un montant de 10 800.00 € , proposition sur 10 ans.

Après délibération, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité l'amortissement de 5 ans pour le défibrillateur et 10 ans pour le tracteur tondeuse Kubota..

PRESENTATION DES RPQS
SIAEPA LES 3 SOURCES CAILLY VARENNE BETHUNE
N° 18/12/2020 - 02

Vu l'article D.2224-3 du CGCT :

Considérant que les compétences Eau Potable / Assainissement Collectif / Assainissement Non Collectif ont été transférées au SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune ;

Considérant les Rapports annuels 2019 relatifs au Prix et la Qualité des Services (RPQS) de l'Eau Potable / Assainissement Collectif / Assainissement Non Collectif, transmis par le SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune pour l'exercice 2019 ;

Considérant les délibérations du SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune en date du 30/09/2020 approuvant le RPQS de l'Eau Potable / Assainissement Collectif / Assainissement Non Collectif ;

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal de chaque commune adhérent à un établissement public de coopération intercommunale – notamment un syndicat de communes – est destinataire du RPQS adopté par cet établissement pour la compétence et l'exercice considérés.

Monsieur le Maire doit présenter au conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, les rapports qu'il aura reçus du syndicat.

En conséquence, Monsieur le Maire présente, sans une note liminaire :

- La nature exacte du service assuré par le SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune ;
- Le prix total de l'eau et ses différentes composantes, en utilisant les indicateurs du RPQS.

Puis Monsieur le Maire présente le RPQS 2019 pour les services publics de l'Eau Potable / Assainissement Collectif / Assainissement Non Collectif .

Après présentation de ces éléments, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le RPQS Eau Potable 2019 du SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune ;
- Approuve le RPQS 2019 Assainissement Collectif 2019 du SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune ;
- Approuve le RPQS Assainissement Non Collectif 2019 du SIAEPA Les Trois Sources Cailly Varenne Béthune ;

INFORMATION DECISION DE L'ORDONNATEUR
N° 18/12/2020 - 03

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une décision prise pour le paiement du tracteur tondeuse. Au budget 2020, il n'était pas prévu de programme « tracteur tondeuse », avec l'accord de la perception, il a été fait un virement de crédit du compte 2188 – autres immobilisations corporelles – sur lequel il y avait 43 699.90 €, pour ouvrir le compte 2158 – matériel et outillage technique et faire le virement de 10 800.00 €.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION CARAVELLE

N° 18/12/2020 - 04

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une demande de subvention de l'association Caravelle.

L'association Caravelle est installée à Bellencombre, ses actions sont les suivantes :
Actions solidaires avec l'épicerie solidaire itinérante, vesti'boutique
Maison France Services
Animations pour tous les âges
Web radio
Distribution des colis de la banque alimentaire.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité décide le versement d'un subvention de 318.00 € à l'association Caravelle.

REMBOURSEMENT FRAIS

N° 18/12/2020 - 05

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Madame Béatrice Kormann 1^{ère} adjointe à réglé la facture d'achat des sacs et papiers cadeaux pour les colis de Noël des anciens, pour la somme de 35.76 €.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le remboursement de la somme de 35.76 € à Madame Béatrice Kormann.

ANCIEN TRACTEUR TONDEUSE

N° 18/12/2020 - 06

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'ancien tracteur tondeuse, ne fait plus fonction de tondeuse. Le système de coupe étant très abimé et devenant dangereux, il a été décidé de le supprimer. Ce tracteur tondeuse a été acheté en 2003 en commun avec la commune de Neufbosc. La demande de rachat du tracteur à la commune de Neufbosc a été accepté par celle-ci. Un problème se pose quant à l'utilisation du tracteur sur la route, celui-ci n'ayant pas d'immatriculation ni de carte grise.

Des renseignements vont être pris pour savoir si ce tracteur pourra rouler sur la route. Suivant la réponse obtenue une décision sera prise au prochain conseil municipal pour le devenir de ce tracteur.

QUESTIONS DIVERSES

- Désignation d'un élu référent forêt-bois :
La forêt et les espaces boisés représentent un enjeu important pour les territoires normands, la Région Normandie a chargé l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie de constituer un réseau d'élus référents forêt-bois dans chaque collectivité
Monsieur Alain Louart se propose pour être le référent forêt-bois .

- Nous avons reçu le devis de Monsieur Pierre Molkhou concernant la réalisation du livre sur la commune :
Ensemble des travaux de recherches, de rédaction, de composition, d'édition et d'impression (livret de 32 âges intérieurs, impression en noir et blanc, couverture en couleur, tirage de 300 exemplaires)

	13 400 .00 € HT
TVA 5.50 % = 737.00 €	14 137.00 € TTC
- Cimetière : voir catalogue pour choix colombarium – jardin du souvenir.
Granit Français gris et lisse. Il faudra faire un règlement du cimetière.
L'Accès handicapés pour l'église et surface de la partie colombarium en béton désactivé beige.
- Installation d'un radiateur dans la cuisine de la salle des fêtes.
- Points d'arrêt routiers sécurisation des arrêts scolaires, devis acceptés pour la société Signalfast . Pour 6 arrêts de car 720.00 € TTC
Devis accepté pour création de 3 cases handicapés réglementaires complètes 900.00 € TTC
- Information : reçu aujourd'hui le courrier de l'INSEE concernant la population légale au 1^{er} janvier 2021 : 321 habitants
- Voir pour l'installation de rideaux dans la salle des fêtes.
- Une proposition d'installation de boîtes à livres sur la commune est acceptée. Une au niveau de la mairie et une à l'école.
- Une demande pour l'illumination de la commune pour Noël 2021.

La séance est levée à 22H30